



Breitenbach
nature vive !

Lettre d'info communale

1^{er} trimestre 2025

La commune change de mode de communication : pour coller au plus près de l'actualité, nous ferons paraître trimestriellement une lettre dans laquelle vous trouverez un certain nombre d'informations.

Le bulletin municipal paraîtra de son côté en décalé, en raison de la plus grande complexité à collecter et à mettre en forme les dossiers de fond qui y sont traités. Le prochain bulletin évoquera notamment l'école, des anciennes écoles de filles et de garçons du XIX^e siècle jusqu'au nouveau groupe scolaire et périscolaire.

Bonne lecture et bien à vous.

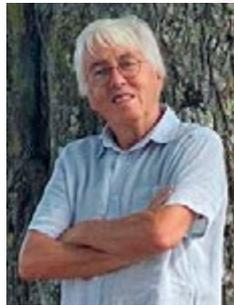


www.breitenbach.fr

Sommaire

Transition Écologique : les bonnes options de la rénovation thermique	p.3
La transition en action	p.4
Oschterputz	p.5
SMICTOM : Devenez champions du tri !	p.5
Programme Voiries	p.6
La CeA en action dans la vallée de Villé et à Breitenbach	p.7
École du Honcourt : Menace de suppression d'une classe	p.8
Associations	p.9
Fête des personnes âgées	p.11
Portraits : Suzanne et Moi / Vannerie d'Alsace	p.12
État civil	p.14
Rénovation de la chapelle des sept douleurs	p.16
Croix Freppel	p.16

Édito



Notre monde change à une vitesse qui nous dépasse !

De plus en plus de milliardaires sont au pouvoir, de plus en plus de pouvoirs sont aux mains de dirigeants qui s'arrogent tous les droits. Ils ne respectent rien, ni ceux qui pensent différemment, ni ceux qui sont en travers de leur route, ni la diversité, ni la nature ou les sciences, ni surtout les institutions sauf à les modeler à leur main.

Ils sont pour les uns d'une vulgarité et d'une indécence qui laissent sans voix, pour d'autres d'une haine implacable dans l'élimination de leurs opposants, tous ont en commun le vertige de la toute-puissance et de l'argent.

Au motif de leur « liberté d'expression » ou des seules opinions qu'ils tolèrent, ils inondent les réseaux sociaux, les médias et les machines à trolls d'une colossale désinformation...

Aujourd'hui, il n'y a pas que le climat qui s'affole : les fake news inondent le monde, les opinions publiques basculent vers les extrêmes et les populismes dont les contrevérités, les outrances et la violence sont omniprésentes.

Père, gardez-vous à droite, Père, gardez-vous à gauche, disait le futur Philippe le Hardi, 14 ans, à son père Jean le Bon lors de la bataille de Poitiers, en 1356, qui vit les armées françaises en surnombre décimées par les troupes du Prince Noir.

Nous aussi, aujourd'hui, gardons-nous à droite, gardons-nous à gauche de ce nouvel obscurantisme qui porte atteinte à nos valeurs les plus fondamentales...

Jean-Pierre Piela

Responsable de publication : Jean-Pierre PIELA
Comité de rédaction : Commission Communication
Mise en page : www.atelierc.com
Impression : Sostralis - Bischheim
Photos : Fahrlaender Charles, PIELA Jean-Pierre, D.R.
Photo de couverture : Fahrlaender Charles
Date de parution : Février 2025
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

4 place de l'église 67220 Breitenbach
Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85
mairie@breitenbach.fr
www.breitenbach.fr

Transition Écologique : Les bonnes options de la rénovation thermique

Alors que les États-Unis quittent l'Accord de Paris, l'objectif de limiter le réchauffement à 2°C s'éloigne. Cependant, malgré les vents contraires, malgré la chute drastique des aides à la rénovation, il reste de belles occasions pour remplacer son chauffage et isoler sa maison.

Nous faisons ici le point sur la partie chauffage avec Eric Trendel, chasseur local bien connu, président du Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, PDG de l'entreprise HS France et très au fait des solutions les plus appropriées et les plus soutenues financièrement à ce jour.

Une solution économique et écologique : la chaudière à granulés/bois bûches ou pompe à chaleur avec système solaire combiné

Dans un contexte où les préoccupations environnementales et économiques sont au cœur des discussions, il est essentiel de repenser nos méthodes de chauffage. Le remplacement des chaudières anciennes – notamment à fioul, gaz ou charbon – par une chaudière à granulés (ou à bûches) et/ou une pompe à chaleur, combinées à un système solaire, présente de nombreux avantages tant sur le plan financier qu'écologique.



Des économies significatives sur le long terme

L'un des principaux avantages d'une chaudière à granulés ou à bûches est le coût. Le granulé de bois est aujourd'hui environ 40% moins cher que le fioul. Ce combustible renouvelable est non seulement économique, mais aussi plus respectueux de l'environnement, car il émet beaucoup moins de CO₂ que les énergies fossiles (selon l'Ademe, sur l'ensemble du cycle de production et du transport, le bilan carbone du granulé de bois en France est de 42 g de CO₂/kWh contre 466 pour le fioul).

Les bûches, pour l'essentiel coupées et sciées localement, sont plus intéressantes encore sur ce plan. En complément, l'ajout de panneaux solaires combinés permet de produire gratuitement de l'énergie pour le chauffage comme pour l'eau chaude sanitaire.

Les aides financières de l'État : un soutien précieux

Pour le remplacement d'une ancienne chaudière fioul, gaz ou charbon, le montant des aides varie en fonction des revenus du ménage et du type de travaux réalisés.

Ci-dessous un récapitulatif des aides auxquelles les ménages peuvent prétendre en ce début d'année 2025 pour une dépense d'environ **22 000 € TTC** (chaudière et solaire) :

- aides aux personnes à revenus très modestes (catégorie bleue) : **19 400 €** (14 400 € de MaPrimeRénov' + 5 000 € de Certificat d'Économie d'Énergie),
- aides aux personnes à revenus modestes (catégorie jaune) : **15 850 €** (10 850 € de MaPrimeRénov' + 5 000 € de Certificat d'Économie d'Énergie),
- aides aux revenus intermédiaires (catégorie violette) : **11 100 €** (6 100 € de MaPrimeRénov' + 5 000 € de Certificat d'Économie d'Énergie),
- autres aides (catégorie rose) : **5 000 €** (5 000 € de Certificat d'Économie d'Énergie).

À relever cependant que les aides MaPrimeRénov' pour les pellets sont un peu plus importantes que pour le bois-bûches.

Le coup de pouce fabricant

Pour favoriser la transition vers les énergies renouvelables et notamment la biomasse, une entreprise peut mettre en place un « coup de pouce financier » diminuant les coûts de la nouvelle installation.

À l'acheteur de se renseigner !

C'est le cas de l'entreprise HS France qui a décidé d'abonder à hauteur de 2500 € l'aide pour tous les ménages, quelle que soit leur catégorie fiscale, qui décideraient de remplacer leur ancienne chaudière par une solution multi-énergies (chaudière à granulés + système solaire combiné ou pompe à chaleur + système solaire combiné).

Ce coup de pouce pourra être doublé (5000 €) en cas d'installation d'une solution hybride (chaudière à granulés + pompe à chaleur + système solaire combiné).

Le financement via l'éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ)

L'Éco-PTZ permet de financer l'installation de votre système de chauffage en 180 mois et sans intérêt. En fonction des travaux réalisés, le montant du financement peut atteindre jusqu'à 30000 € pour une rénovation énergétique complète.

Le reste à charge après application des aides de l'État et d'un « Coup de Pouce Fabricant » peut ainsi être réparti sur plusieurs mois à travers un remboursement mensuel.

Ainsi, le remboursement du reste à charge par un ECO-PTZ de quelqu'un qui serait en catégorie bleue et qui aurait installé une solution de chauffage multi-énergies lui coûtera moins cher que le gain qu'il réalisera grâce à son installation solaire. Ainsi l'économie qu'il fera avec la différence de coût entre les deux combustibles (fioul/granulés) sera, du coup, un réel gain en pouvoir d'achat.

Conclusion

Changer une chaudière ancienne par un système de chauffage plus moderne alliant deux voire trois énergies différentes est une décision avantageuse sur le long terme. Non seulement elle permet de réduire les coûts de chauffage, mais elle contribue également à la réduction de l'empreinte carbone.

Grâce aux aides de l'État et au « Coup de Pouce Fabricant », l'installation devient accessible à tous ! Aujourd'hui même les foyers les plus aisés peuvent prétendre avoir une aide allant jusqu'à 10000 €.

Cet article a été écrit avec les données fournies par HS France, pour évoquer les aides possibles. Bien entendu, chacun est libre de contacter toute entreprise ou chauffagiste de son choix et de s'informer des dispositifs d'aides avec celui-ci.

Pour toute information :

- www.sfcfb.fr
- renov@petr-selestat.fr
- aides@hsfrance.com

La transition en action

Même si les ambitions de transition écologique sont à la baisse au niveau de l'État, des élus et des experts réfléchissent sur la manière de la relancer.

Au niveau de notre commune, plusieurs initiatives ont été engagées depuis plusieurs années, au rang desquelles le renforcement de la biodiversité avec la Trame Verte et Bleue puis une réflexion plus large au sein d'Écoterritoire, avec les communes voisines de Maisonsgoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige.

Mais nous sommes encore très loin d'une empreinte carbone acceptable et nous devrions la diviser par 5 et tendre vers les 2 tonnes versus les 10 tonnes en moyenne en France actuellement.

Comment y parvenir ?

Nous proposons aux personnes intéressées de se retrouver une fois par mois pour évoquer des sujets comme la rénovation énergétique des bâtiments,



les énergies renouvelables, la résilience des forêts, l'alimentation moins carnée, l'agriculture bio, les financements possibles et bien d'autres sujets bien entendu, comme les puits de carbone ou une Trame plus colorée, rurale mais aussi urbaine.

1^{RE} RENCONTRE : jeudi 6 mars à 20h au caveau de la mairie.

Soyez les bienvenus(e)s.

Oschterputz



La traditionnelle journée Oschterputz se déroulera le samedi 29 mars 2025 et verra cette année, parmi les animations habituelles, une action originale avec un projet de replantation, par les bénévoles présents, d'une parcelle forestière dégradée par le dépérissement forestier.

Les coûts du renouvellement des forêts deviennent tels que les communes ne pourront durablement y consacrer les budgets nécessaires. Ici et là, les habitants commencent à se mobiliser pour comprendre l'importance et la vie de leurs forêts, pour en prendre

soin et pour assurer aux générations à venir un capital dont nous-mêmes bénéficions aujourd'hui grâce à nos prédécesseurs, qui ont planté et soigné les forêts de siècles en siècles.



La forêt est un lien intergénérationnel d'une valeur essentielle, à nous de nous en approprier et de le perpétuer au fil du temps.

SMICTOM : Devenez champions du tri !

Depuis 30 ans, grâce à l'engagement de chacun, la collecte sélective (le bac jaune) en Alsace Centrale contribue à protéger notre environnement. Chaque geste compte et vous êtes nombreux à bien trier vos déchets !

Chaque année, plus de 60 kg d'emballages et de papier sont triés par habitant. Cependant, quelques erreurs persistent encore, notamment sur les types de déchets acceptés dans le bac jaune. Pour continuer sur cette belle lancée et éviter des problèmes pour le centre de tri, rappelons ensemble les bonnes pratiques (voir ci-contre).

Adoptez les bons gestes partout !

Grâce à vos efforts, nous pouvons préserver la qualité du tri et sécuriser le travail des agents du centre de tri. Que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou même lors de vos loisirs, le tri doit devenir un réflexe. Pensez aussi à réduire vos déchets en limitant les emballages, en privilégiant les produits réutilisables ou en achetant en vrac. Ensemble, faisons-en sorte que chaque geste compte pour un environnement plus propre et durable au quotidien.

Erreurs de tri courantes dans le bac jaune et solutions

Déchets	Risques	Où les déposer ?
Piles et accumulateurs (lithium)	Risque majeur d'incendie en centre de tri	En magasin ou en déchèterie
Électroménagers et câbles	Risque de déchirement des bandes et d'incendie	En magasin ou en déchèterie
Mouchoirs, essuie-tout, masques	Articles d'hygiène donc non recyclables	Dans le bac gris
Barres de fer, morceaux de bois	Risque de blesser les agents et d'endommager les machines	En déchèterie
Vêtements et chaussures	Non recyclables via le centre de tri	Dans les bornes textiles ou en déchèterie
Ficelles, bandes plastiques	Bloquent les convoyeurs	Dans le bac gris

Programme Voiries

Le programme de rénovation de la voirie communale, rurale et forestière ainsi que celle des ponts et des murs de soutènement se poursuit.

Le coût prévisionnel global dépasse largement le million d'euros et nécessite un étalement des dépenses sur plusieurs années, avec une diminution annoncée des aides de l'État et des collectivités territoriales dans les années à venir.

Par ailleurs, certaines voiries à rénover nécessitent au préalable des travaux de réseaux et dépendent donc d'interventions du SDEA, lui-même très sollicité, ou d'ENEDIS.

Voirie communale

En janvier, le Conseil a approuvé un programme de 315000 € TTC avec les rues de la Grotte (partie haute), du Calvaire, du site des Sapins et deux liaisons annexes. La rue de la Fontaine sera améliorée en attendant son aménagement, qui est plus complexe et nécessite en amont un travail sur le pluvial et l'éclairage public.

Les travaux démarreront en 2025 et pourront se prolonger en 2026 selon les délais de mise en œuvre des réseaux.

La subvention attendue est celle de la CeA, plafonnée à 100000 €.



Rue du Calvaire



Pont du Gehr

Ponts et murs

Suite à l'effondrement du viaduc de Gênes le 14 août 2018, la France a mis en place une aide au contrôle et à la rénovation des ponts sur voirie communale.

La commune a fait appel au CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), Établissement Public relevant du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Une évaluation de l'ensemble des ponts et murs de soutènement de la commune a été réalisée en 2022.

Les ouvrages d'art communaux classés en catégorie 4 selon cette évaluation peuvent bénéficier de 60% de financement dans le cadre de ce programme.

Malheureusement, plusieurs ponts ruraux, qui nécessitent des travaux de rénovation et de consolidation, n'entrent pas dans le champ des aides...

La commune a inscrit le pont du Gehr au programme 2025. Des expertises complémentaires doivent être effectuées au préalable. D'autres travaux font l'objet de la recherche de financements.



La CeA en action dans la vallée de Villé et à Breitenbach

Les chantiers pour la mobilité et la sécurité :

- À Steige, sur la RD 424, vers le col de Steige, un nouvel enrobé a été posé → **189 000 €**.
- À Breitenbach, sur la RD 57, l'enrobé a été remplacé → **185 000 €**.
- Entre Fouchy et Urbeis, sur la RD 739, gravillonnage suite aux travaux de purge → **40 000 €**.
- Itinéraire cyclable de la Vallée de Villé, on avance ! Les acquisitions foncières sont en cours avec la communauté de communes. Les diagnostics faune/flore et zones humides sont désormais terminés. Suivra l'étude environnementale.

EN 2024, LA CEA A SOUTENU :

La rénovation de l'habitat :

- **3 507 €** à des particuliers pour l'adaptation et la rénovation de leur logement.

Le dynamisme des clubs :

- **483 €** pour le ski club de Breitenbach



Ça y est, C'est fait !

- La nouvelle école intercommunale du Honcourt, bâtiment à haute valeur environnementale, a accueilli ses premiers élèves cette année.
- Porté par les communes de Breitenbach, Steige, Maisonsgoutte et Saint-Martin, ce projet a été fortement soutenu par notre Collectivité avec plus de **900 000 €** d'aides au total.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le collège de Villé a participé à l'opération « Sangliers » avec des burgers « Obelix » proposés aux menus pour faire découvrir la viande locale.
- Notre Collectivité accompagne chaque naissance (Sages-femmes à l'écoute des mamans, puéricultrices disponibles pour le suivi des enfants, consultations médicales). Des ateliers gratuits sont proposés pour vos bébés.

Renseignements : 03 69 33 22 50.

- L'opération « Une naissance, Un arbre » permet aux nouveaux parents de planter un arbre.

Pour en savoir plus :

www.alsace.eu/inscription-dispositif-une-naissance-un-arbre



Menace de suppression d'une classe

L'inspectrice de l'Éducation Nationale a informé les élus du SIVU du Honcourt de la probable suppression d'une classe. Un courrier a été transmis par les Maires au Directeur Académique et un rendez-vous aura lieu avec lui le 4 mars.

DERNIÈRE MINUTE

Nos arguments, élus et parents, ont su convaincre : finalement, la Direction Académique a annoncé, ce mardi 25 février, renoncer à une suppression de classe à l'école du Honcourt, au grand soulagement et à la satisfaction de tous !



Extraits :

Les communes de Breitenbach, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige ont travaillé pendant plusieurs années à la réalisation du pôle scolaire et périscolaire de Maisongoutte, voulant inscrire ce projet dans une vision à long terme du développement de leur territoire et acceptant d'y consacrer une charge financière très importante au regard de leurs moyens, pour un investissement de 5,7 millions d'euros. La commune de Steige en particulier, confrontée à une problématique budgétaire, a accepté de s'engager dans l'école intercommunale avec la promesse d'y trouver les classes de niveau qui lui auraient fait défaut en cas de non-adhésion.

Les cinq écoles communales ont été fermées début 2024, remplacées par un bâtiment moderne, fonctionnel et particulièrement bien adapté à l'éducation des enfants, à la prise en charge périscolaire sur les lieux mêmes, avec une mutualisation des salles et de futures possibilités d'activités extérieures que beaucoup de communes pourraient envier.

Le regroupement des enseignants, ATSEM et personnel de service offre une belle opportunité pour les réflexions sur les projets éducatifs, l'accompagnement - quand nécessaire - très personnalisé des élèves, mais **s'est soldé déjà par la perte de deux postes d'enseignants en contrepartie des huit classes qui ont été créées par l'ouverture de l'école (...)**

(...) L'école du Honcourt est une école qui veut s'adapter aux enjeux de notre temps, mettant fortement en lien les différents acteurs, enfants, parents, enseignants, communes et intercommunalité. Au moment où s'engage cette nouvelle étape, une baisse légère du nombre d'élèves, que nous souhaitons très temporaire en développant l'attractivité de notre Écoterritoire, compromet le maintien des huit classes : **nous en sommes profondément affectés car cela s'inscrit complètement à l'encontre de tous les efforts auxquels nous consentons !**

Au nom de tous les acteurs du territoire, je vous prie par conséquent de porter sur notre expérience un regard compréhensif et de renoncer au projet de suppression de classe, ce qui serait pour nous un encouragement et une raison supplémentaire de mener à bien tous nos projets.

Chauffage

Des problèmes de chauffage étaient apparus en janvier, liés à des réglages et à des entreprises peu disponibles. Quelques dysfonctionnements sont encore à résoudre, mais force est de constater que certaines entreprises honorent mal leurs engagements et peinent à se mobiliser ! Ici comme ailleurs... Bien entendu, les élus sont mobilisés pour y mettre bon ordre !

Entretien

À noter que tous les 1^{ers} mercredis du mois, les agents techniques de chacune des communes sont à pied d'œuvre à l'école du Honcourt pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et annexes. Ils prennent ainsi l'habitude de travailler ensemble, d'être à l'écoute des enseignants et s'approprient peu à peu le fonctionnement du groupe scolaire et périscolaire.



Boutons d'Or

Mmes Paulette DILLESEGER et Marguerite EHRHART ont rencontré récemment le Maire pour lui indiquer qu'en raison de l'âge avançant, elles ne pouvaient plus porter l'association des Boutons d'Or créée en 2004 pour réunir les retraités autour de sorties, d'après-midi conviviales et de rencontres multiples. À l'époque, Jean DOLLÉ et son comité avaient renoué avec ces rencontres régulières, qui avaient existé bien des années auparavant, épaulés un temps par la présence précieuse d'Élodie RISCH.



Si les Boutons d'Or ont connu de très belles années, Paulette DILLESEGER et Marguerite EHRHART souhaiteraient qu'une génération plus jeune puisse prendre la relève.

D'où cet appel : y a-t-il dans la commune des personnes qui sont prêtes à relever ce défi et à poursuivre les animations au sein des Boutons d'Or ?

Rappelons que pendant de très nombreuses années, cette association a connu un dynamisme remarquable et a permis une multitude de rencontres variées. Mais peu à peu, des piliers s'en sont allés, et l'association a besoin aujourd'hui d'un nouveau souffle...



« Les Cerisiers »

L'association lance un appel aux personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps en contribuant à rendre plus agréable notre cadre de vie par des actions environnementales ou autres.

Nous contribuons au fleurissement et à la décoration du village, nous sommes également adhérents à JUVAL (Atelier jus de pommes de l'intercommunalité).

Nous aimerions renforcer et rajeunir notre équipe, les plus anciens membres ne peuvent plus participer activement à certaines tâches.

En ces temps où notre société ne demande qu'à recevoir, on oublie que donner est aussi valorisant, procure un enrichissement personnel et crée du lien social. Un renseignement ne vous engage pas. N'hésitez pas à nous contacter :

Charles Fahlaender (06 08 49 72 72)

<https://breitenbach.fr/cerisiers/>



// ASSOCIATIONS



FC Breitenbach

Les joueurs du Football Club ont repris les entraînements depuis fin janvier, en salle jusqu'à fin février puis sur le terrain extérieur.

Lors du printemps ils joueront la phase d'accession pour monter en Division 7. Pour rappel ils ont été invaincus lors de la phase automnale.

Voici le programme des matchs (Division 8, Groupe F, tous les matchs se jouent à 10h) :

- 02 Mars Barr – FCB
- 09 Mars FCB - Hindisheim (Coupe Centre Alsace à 15h)
- 16 Mars FCB - Kertzfeld 2
- 23 Mars Niedernai 2 – FCB
- 06 Avril FCB - Saint-Pierre Bois 3
- 13 Avril FCB - Dambach 2
- 27 Avril Kertzfeld 2 – FCB



- 04 Mai FCB - Niedernai 2
- 11 Mai Saint-Pierre Bois 3 – FCB
- 18 Mai FCB – Barr
- 25 Mai Dambach 2 – FCB

Le président, les membres du comité et les joueurs seront heureux de vous accueillir lors des matchs pour supporter notre équipe. Ils vous remercient aussi pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année aux différentes manifestations qu'ils organisent et vous donnent déjà RDV pour le Rassemblement de Vieilles Voitures et Motos le 27 Juillet au stade. **Allez le FCB et vive Breitenbach !**

• Daniel SEITZ

Conseil de fabrique

Le repas paroissial aura lieu le 27 Avril.

Théâtre

La saison théâtrale se rapproche ! C'est avec un immense plaisir que la troupe de l'Entr'Acte va bientôt faire son retour sur les planches de l'Espace Socio-Culturel.

Le montage de la scène est terminé et les répétitions sont très intenses. La pièce, en langue française, s'intitule « **Paul m'a laissé sa clé** », de François Scharre.

Nous leur souhaitons de belles représentations et sommes d'ores et déjà impatients de les retrouver sur scène pour passer un agréable moment de rire et de détente.



Théâtre français
BREITENBACH
2025

Paul m'a laissé sa clé !

une Comédie de François Scharre

PRESENTÉE PAR
Entr'acte
Association Théâtrale de Breitenbach

Espace socioculturel de Breitenbach

Samedis 01, 08, 15 et 22 mars à 20h30
Dimanche 09 mars à 14h30 - Vendredis 14 et 21 mars à 20h30
Réservations au 03 88 57 25 55

Offre d'emploi

Depuis plusieurs mois, il n'y a plus de porteur de journaux à Breitenbach. Nous ne sommes d'ailleurs pas la seule commune dans ce cas. Le journal est livré en fin de matinée par le facteur, le journal de dimanche est livré lundi...

Toutes celles et ceux qui aiment prendre connaissance des nouvelles fraîches au moment du café

matinal ne peuvent que déplorer cette situation, qui leur pèse !

Si quelqu'un est intéressé(e) par la distribution des journaux, il/elle peut s'adresser aux DNA ou en mairie.

Fête des personnes âgées



La traditionnelle fête s'est déroulée le 21 janvier dernier et a connu un beau succès.

Une soixantaine de personnes, invitées et conseillers municipaux, se sont retrouvées un peu avant midi pour passer une après-midi festive et paisible, relevée par la musique et l'humour de Jean-Marie et Nénette MOUGIN, accompagnés par Michel SAUER, et les chants de la chorale Liederkranz.

Le Maire a remercié celles et ceux qui ont organisé et permis le bon déroulement de cette rencontre sous la direction de Malou, avant de parler des projets de la commune en 2025.



Suzanne et Moi

Dans mon atelier, **je redonne vie aux tissus et objets anciens en les transformant en pièces décoratives uniques.** Passionnée par l'histoire des matières et l'art populaire alsacien, je chine, imagine et confectionne chaque création avec soin, dans un esprit authentique et contemporain.

Un lieu de création au cœur du village

Je m'appelle Virginie Fiori. Installée à Breitenbach depuis 2020, j'ai déplacé mon atelier en 2024 dans l'ancienne école du village, où j'occupe une salle de classe lumineuse à quelques pas de chez moi. Ce projet s'est concrétisé peu après la fermeture du dernier commerce du village, et c'est avec fierté qu'avec Émilie de Vannerie d'Alsace, nous redonnons de la vie à cet endroit en y installant nos ateliers et en y accueillant habitants et visiteurs.

Le charme des trouvailles et des étoffes anciennes

Je suis une chineuse passionnée, toujours à la recherche de matières premières chargées d'histoire. Chaque trouvaille est une source d'inspiration, une invitation à redonner vie à ce qui semblait oublié. Mon amour pour les étoffes traditionnelles alsaciennes, comme le kelsch, me pousse à réinterpréter l'art populaire régional en insufflant une touche contemporaine à des techniques ancestrales.

Des créations décoratives uniques



Dans mon atelier, je crée exclusivement des objets décoratifs. Pas de couture d'ameublement ici, mais des pièces pensées pour embellir un intérieur et raconter une histoire. Parmi mes créations, la cigogne occupe une place particulière. Ce modèle déposé, décliné en plusieurs formats, est devenu mon produit phare, symbole fort de mon attachement aux traditions alsaciennes.



Suzanne et Moi, un hommage au passé

Pourquoi Suzanne et Moi ? Suzanne était une amie de ma grand-mère, une femme douce et chaleureuse qui me gardait parfois enfant. Ce nom est une madeleine de Proust, un souvenir vintage qui résonne avec mon amour pour la transmission et les objets anciens.

Rencontres et événements à l'atelier

Avec Émilie, nous organisons plusieurs portes ouvertes au cours de l'année. Les prochaines auront lieu les vendredis 18 et samedi 19 avril pour Pâques. Venez découvrir mon univers, un espace où le passé rencontre le présent et où chaque création raconte une histoire.

Donnez une nouvelle vie à vos tissus et objets

Si vous possédez des tissus ou objets anciens à transformer, je serai ravie de leur donner une seconde vie selon vos envies.

Atelier ouvert les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h, et sur rendez-vous.

1 rue des Tilleuls à BREITENBACH (ancienne école)

06 82 88 39 47

suzanneetmoi.contact@gmail.com

www.facebook.com/suzanneetmoi



Vannerie d'Alsace

Je m'appelle Émilie Dulac. Diplômée en 2008 de l'École Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie de Fayl-Billot, j'ai perfectionné mon savoir-faire au fil des années pour proposer aujourd'hui **un travail entre tradition et modernité, avec une approche sur-mesure et créative.**

Un métier, quatre activités

Mon atelier s'articule autour de quatre grands axes, qui font vivre mon savoir-faire au quotidien.

La vannerie sur mesure

Ma spécialité, c'est le travail sur commande. Je réalise des pièces de vannerie utilitaire entièrement tressées à la main, adaptées aux besoins spécifiques de mes clients. Corbeilles à linge, paniers à provisions, paniers à champignons, à bois, à courses... Chaque objet est unique et conçu avec soin, dans le respect d'un cahier des charges précis. Parce qu'un panier bien fait, c'est un compagnon du quotidien qui dure longtemps.



Les ateliers d'initiation à la vannerie

J'adore transmettre mon métier ! Partager ce savoir-faire, voir les gens s'appropriier les gestes et repartir avec leur propre création, c'est ce qui donne du sens à mon travail. Mes ateliers sont ouverts à tous, sans prérequis, simplement pour découvrir, essayer, se faire plaisir. Chaque dimanche, l'atelier accueille des participants venus de tous horizons, avec des motivations variées : certains cherchent un moment de détente, d'autres un défi manuel, d'autres encore viennent simplement pour le plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau.

Les fleurs en osier

J'aime travailler la matière, la tailler, la décomposer pour en extraire toute la finesse. L'osier, c'est un brin de saule, et donc, un morceau de bois. Chaque fleur est une exploration, un jeu entre formes et textures, une manière de révéler autrement la richesse de ce matériau. Elles sont toutes uniques, taillées dans mon atelier, 100% en osier.



Les bijoux en rotin

Je travaille aussi le rotin, principalement pour réaliser des bijoux. Surtout des boucles d'oreilles, tressées avec finesse pour allier légèreté et naturel. J'anime aussi des ateliers spécifiques pour celles et ceux qui souhaitent s'initier à cette technique minutieuse et repartir avec un bijou unique.

L'atelier : lieu vivant, entre artisanat et rencontres

En plus de mon travail de création et de transmission, l'atelier est aussi un lieu d'accueil et de partage.

- Il abrite une petite boutique où l'on peut découvrir mes créations et en acheter sur place.
- Il est possible de passer, discuter, découvrir mon univers et pourquoi pas, se laisser tenter par un atelier ou une commande sur mesure.

Atelier ouvert les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**1 rue des Tilleuls, 67220 Breitenbach (ancienne école)
06 89 81 22 97
vanneriedalsace@gmail.com
facebook : vanneriedalsace**

Année 2022

Naissances :

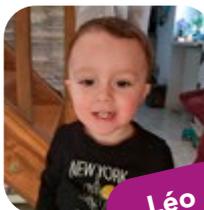
- WOJCIECHOWSKI Yanel : 05/02
- DESGRANGES Tom : 16/05
- HAAS Théo : 25/09
- METZ Hugo : 26/10
- CHAMLEY Félix : 04/12
- M. MULÉ Léo : 20/12



Yanel



Hugo



Léo

Mariages :



26/03

M. LEROY Emil &
Mme SCHWARTZ Adèle



16/04

Mme DULAC Émilie
& Mme FIORI Virginie



07/05

M. DUPUY Yann &
Mme FRAULI Nelly



16/07

M. KARPE Thomas &
Mme FLAJOLET Lara



23/07

M. HECKEL Jérémy
& Mme BRANDSTETTER
Marie-Catherine

Décès :

- M. DILLENSEGER Pierre : 17/02
- M. EHRHART Roger : 01/04
- Mme HAAS-DIRWIMMER Marie-Jeanne : 20/07
- M. LATTCHAR Manfred : 10/08
- M. LE GOASDUFF Georges : 30/09
- Mme KAMMERER-FRERING Marie-Thérèse : 06/10
- M. RIEFFEL Pierre : 24/10
- Mme MARTIN EPP Marie-Mathilde : 24/11

Année 2023

Naissances :

- CHAUMONT-STAUFFER Nail : 15/01
- MINNI Cyrilla : 01/02
- SCHNEIDER Madelyne : 16/02
- ZAMOLO Adriana : 15/07
- LORBER Milan : 04/08
- HERRMANN Héléna : 08/08
- BAUER DELUNSCH Lenny : 09/09
- PAULUS SEITZ Anthony : 30/11
- KREBS Pauline : 30/11



Adriana



Madelyne



Héléna



Milan

Mariages :

- M. SIEGEL Stéphane et Mme BOEHLER Anne 22/04

Décès :

- Mme SIGWALT-NEUMANN Renée : 10/01
- M. REICHARDT Marcel : 19/02
- M. KAMMERER Jean : 16/04
- M. FOLZ Dominique : 19/04
- Mme GRIESMAR-MARTIN Marie-Thérèse : 09/08



Année 2024

Doyen : LE DROUMAGUET Paul

Doyenne : HEINRICH Suzanne

Autres personnes de plus de 90 ans :

- Mme MARTIN Jeannine : 94 ans
- Mme KAELBEL Marie-Madeleine : 94 ans
- Mme HERRMANN Marthe : 94 ans
- Mme REFFAY Marie-Antoinette : 94 ans
- Mme BUCHER Marie-Thérèse : 94 ans
- Mme HERRMANN Léonie : 94 ans
- Mme BORMANN Alice : 94 ans
- M. FRERING Henri : 93 ans
- Mme LEDROUMAGUET Michèle : 92 ans
- Mme PHILIPPE Agnès : 92 ans
- Mme BARTH Valentine : 91 ans
- M. STAUFFER Jean : 90 ans
- Mme DENILAULER Bernadette : 90 ans

Naissances :

- KAMMERER Kimi : 12/04
- PFOHL Raphaël : 19/08
- JUNG-SCIACCA Inaya : 18/09
- PANTZER Marius : 20/09
- PLATEL Valentine : 17/12



Kimi



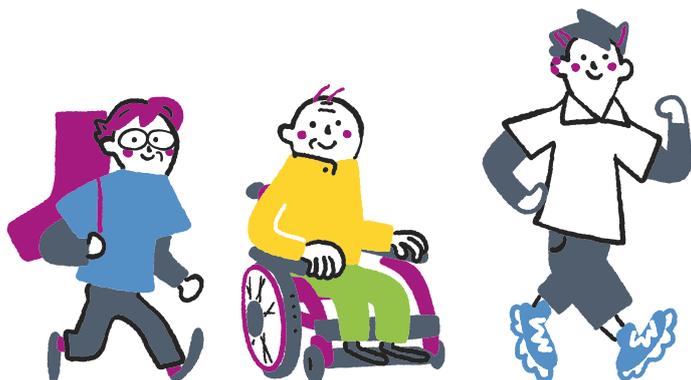
Raphaël



Inaya

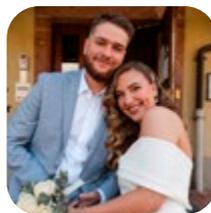


Marius



© AdobeStock_gogondayo

Mariages :



10/08

M. NICOLO Alan &
Mme KIEFFER Justine



20/04

M. RIFF Nicolas &
Mme MUSSOT Patricia

Décès :

- Mme DILLENSEGER Marie-Claire : 12/02
- Mme ORIGAS SAUER Jacqueline : 11/03
- M. MARTIN Charles : 17/04
- M. DILLENSEGER Francis : 29/04
- Mme ORIGAS BARTH Marie-Antoinette : 24/06
- M. STEBLER Gérard : 24/08
- M. MARTIN Henri : 18/09
- Mme SONNTAG MARTIN Louise : 21/10
- Mme GALIUS ULRICH Sabine : 28/12

1^{er} grand anniversaire 2025

C'est Jean STAUFFER qui a fêté le 1^{er} grand anniversaire de l'année en passant le cap des 90 ans le 3 février, au lendemain de la Chandeleur...

Une délégation communale a fêté avec Christiane et Jean ce beau moment en souhaitant à tous deux bon vent en 2025 et bon cap vers de nouveaux temps forts.





Rénovation de la chapelle des sept douleurs



La collecte lancée par la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de la couverture du toit de la chapelle Notre-Dame des sept douleurs continue. La somme nécessaire n'est pas encore réunie, même si les dons sont déjà nombreux. Merci aux donateurs !

Si vous désirez participer à cette collecte, vous pouvez vous servir du formulaire distribué dans les boîtes aux lettres courant janvier (exemplaires encore disponibles en mairie) ou flasher le code ci-dessus. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution à la sauvegarde de cet édifice qui a fêté ses 150 ans en 2023 et qui a toujours été entretenu avec soin par le voisinage et le Conseil de fabrique.

● *Conseil de Fabrique*

Croix Freppel

La Société d'Histoire de la vallée de Villé fête ses 50 ans d'existence en 2025. À cette occasion, l'association désire mettre en avant un élément du patrimoine dans chaque village et organiser un circuit doublé d'un jeu pour le faire découvrir.

À Breitenbach, une des pistes pourrait être la mise en valeur de la Croix Freppel (ou croix du Muehleck). Monseigneur Charles-Emile Freppel (1827-1891), natif d'Obernai, dont le père était originaire du village, a connu un destin remarquable, devenant notamment évêque d'Angers à 42 ans, puis député du Finistère. Si vous possédez des écrits, des documents, des photos concernant cette croix ou l'histoire de la famille Freppel, vous pouvez les déposer en mairie ou contacter Charles FAHRLAENDER. Des photocopies seront faites et les documents vous seront rendus.

Bien entendu, d'autres pistes sont possibles : n'hésitez pas à proposer (et adresser à la mairie) l'élément patrimonial qui vous paraît bien représenter le village. **Merci pour votre participation !**

